



## Recherche

## Alain Borghesi, Président – Fondateur de la société Security.com

### Actualités

### Axes stratégiques

#### Usages innovants : Plan 3X10

##### > Top ten 1

##### > Témoignages

##### > Zones d'activités

##### > Mobilité

##### > Innovation

##### > Initiatives

##### > Actualités

### Départements innovants

### Repères

### Dossiers thématiques

### Initiatives

### Eléments de discours

### Espace RCL (accès réservé)

## DOSSIER Usages innovants Plan 3 X 10

## Glossaire

> Retrouvez les termes clé du développement local  
[suite...](#)



*Alain Borghesi*

**« J'ai la ferme conviction que l'apport de la dématérialisation va générer une modernisation en profondeur des services publics locaux »**

« Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, les collectivités sont soumises à la contrainte du Code des marchés publics concernant la dématérialisation des marchés publics. Elles sont aussi obligées de se poser la question de l'archivage rappelée par le MINEFI qui préconise une conservation de leurs dossiers dématérialisés 5 ans minimum dans leurs locaux. Par ailleurs, l'ADAE et le programme Adèle les incitent fortement à compléter le dispositif par des télé-services à destination des citoyens et des entreprises.

Security.com, éditeur de logiciel d'archivage, a développé des outils adaptés, conformes au cadre législatif et réglementaire, qui permettent aux collectivités de s'équiper pour conserver toutes leurs données électroniques en lieu sûr. Ceci est un bon moyen de faire fructifier ce qu'elles ont réalisé pour la dématérialisation des marchés publics. Notre système permet de conserver et d'archiver dans un **Coffre fort électronique Communicant** tous documents numériques n'ayant jamais existé sous forme papier : marchés dématérialisés, contrats, factures...

Le partenariat avec France Télécom complète ce dispositif et se base sur trois plans, l'émission de la facture électronique signée garantissant sa conformité, l'outil de gestion sécurisé développé par FTR&D permettant de traiter les factures multi-fournisseurs et, enfin, le coffre fort de Security.com pour conserver tous les documents dans une logique d'archivage légal.

L'ensemble du projet permet de supprimer les CDROM rangés dans des armoires classiques ou les impressions papier. Le système est protégé par des processus de signatures électroniques qui scellent les documents confiés au coffre.

Nous travaillons déjà avec des collectivités, telles que les conseils généraux de Moselle, de Vendée ou la ville d'Issy-les-Moulineaux, mais aussi pour de nombreux opérateurs de services, notamment auprès des professions du droit et du chiffre.

Les bénéfices engendrés par les collectivités locales sont multiples : suppression du papier (bordereaux, factures, enveloppes...), archivage unique pour tous les services de la collectivité, amélioration de la qualité de travail, non ressaisie des éléments d'information, recherche facilitée, image innovante, accélération de la circulation des documents...

Les collectivités y ajoutent une plus grande rapidité du traitement des documents, un gain financier, une attitude citoyenne par l'affichage d'une position conforme aux orientations du MINEFI en faveur de l'administration électronique.

Avec France Télécom, nous sommes à l'aube d'un partenariat gagnant – gagnant qui permet de penser que nous contribuons ensemble aux priorités des pouvoirs publics pour l'administration électronique tout en proposant aux collectivités des outils sûrs et modernes pour répondre à leurs enjeux et obligations. »

**En savoir plus sur e-net : [http://e-net.be.francetelecom.fr/index.php?id\\_rub=8051](http://e-net.be.francetelecom.fr/index.php?id_rub=8051)**